LES CONSTRUCTIONS EN BOIS DES «COMPAGNONS DU DEVOIR» :

Un message pour notre forêt et notre société ?

Du 25 au 28 novembre 1994, s'est tenue à Libramont une exposition sur les ouvrages en bois réalisés par les Compagnons du Devoir. Nous avons visité pour vous cette exposition exceptionnelle qui suscite une réflexion sur les potentialités offertes par le bois et sur l'avenir économique de nos forêts.

La forêt wallonne couvre 30% du territoire de la Région et génère une production de bois qui représente 40% de la consommation belge, alors que 50% des bois consommés sont importés. Elle crée dans le secteur de la première transformation du bois quelque 12.000 emplois en Wallonie. Mais les industries de la deuxième transformation y font cruellement défaut. Le déficit de production de produits finis à forte valeur ajoutée ampute la filière bois de son dernier maillon, celui qui engendre le plus grand chiffre d'affaire. Moins de 10% de celui-ci qui s'élève à 137 milliards de francs pour l'ensemble du Royaume, est réalisé en Wallonie.

L'exposition «Charpentes & Constructions en Bois»

Dans un souci de recherche d'un développement de la seconde transformation du bois en Wallonie, le ministre wallon de l'Environnement, des Ressources naturelles et de l'Agriculture, Guy Lutgen, a financé l'exposition française intitulée CHARPENTES ET CONSTRUCTIONS BOIS réalisée par les Compagnons du Devoir. Le thème de cette exposition a suscité un vif intérêt au vu du nombre important de visiteurs qu'elle a accueilli.

CHARPENTES ET CONSTRUCTION BOIS est une véritable vitrine des potentialités et atouts fantastiques du bois dans la construction, lorsqu'il est utilisé avec un grand savoir-faire. Un savoir-faire, les Compagnons en ont indubitablement un, au vu des dizaines de reproductions miniatures de charpentes et escaliers de différentes époques et conceptions, et des quelques ouvrages grandeur nature exposés.

C'est en fait bien plus que de la maîtrise technique du matériau que les Compagnons veulent témoigner. Leur exposition est également une invitation au renouveau de la filière bois, un appel à la reconnaissance du travail manuel d'excellence et une réflexion à la formation combinant l'apprentissage pratique en entreprise et l'acquisition des connaissances de base dans un établissement d'enseignement. Comme ils le disent eux-mêmes, cette exposition se veut être un acte de foi en l'avenir du métier.

N'y aurait-il pas dans le travail de ces hommes dont la devise est ***«ni se servir, ni s'asservir, mais servir»***, un enseignement à retirer, alors que notre système éducatif traverse une crise et que les professions liées au marché du bois rencontrent les difficultés d'une crise économique? Mais qui sont ces Compagnons ?

Les Compagnons du Devoir

L'origine légendaire du Compagnonnage remonterait à la construction du temple du roi Salomon *(environ 900 avant J.C.)*.

Toutefois, l'origine historique se situe au Moyen-Age, lorsque l'édification des édifices religieux, comme les cathédrales, par les ordres monastiques nécessitait un savoir-faire d'hommes pouvant se déplacer librement de chantier en chantier. Ces hommes étaient des charpentiers ou des tailleurs de pierre. Au sein d'un même métier, les relations qui existaient entre les individus étaient de type «maître à disciple». Ainsi, la retransmission fidèle du savoir-faire était assurée.

Au XV^{e} siècle, le Compagnonnage dut s'intégrer dans le système des corporations qui s'étaient développées dans les grandes cités et organiser des déplacements en France indépendamment des grands chantiers religieux. Une laïcisation du Compagnonnage et de ses rites fut amorcée par la Révolution. Engagés, notamment au XIX^{e} siècle dans des scissions malheureuses, les Compagnons jouèrent néanmoins un rôle émancipateur de la classe ouvrière et un rôle innovateur en matière de caisse de secours mutuel pour les cas de maladie et d'accident.

Jamais récupérés par les organisations maçonniques, évincés par le syndicalisme ouvrier

au point de disparaître, les Compagnons croient en une mission dont les fondements sont ancestraux: communiquer leur culture du métier.

Quel type de formations les jeunes reçoivent-ils chez les Compagnons?

Former par la Tradition

Héritiers d'une longue tradition, les Compagnons du Devoir restent fidèles aux fondements de leur formation: l'exercice pratique en entreprise, le voyage et la réalisation d'un chef-d'oeuvre.

L'Association ouvrière des Compagnons du Devoir du Tour de France[1], dont les Compagnons passants charpentiers du Devoir font partie, est reconnue d'utilité publique par l'Etat français. Les formations générales dispensées par les compagnons sont sanctionnées par des diplômes d'état de type professionnel ou technique. Elles tranchent cependant fort avec celles de l'enseignement classique.

Après son entrée volontaire comme apprenti vers l'âge de quinze-seize ans, le jeune va suivre un itinéraire chez les Compagnons qui va le mener en six à huit ans à être reçu Compagnon.

Durant les deux premières années, l'apprentissage se réalise en alternance dans une entreprise (45 jours) et dans une Maison des Compagnons (14 jours). Le travail en entreprise lui assure déjà une certaine autonomie financière, une responsabilisation et une expérience pratique valorisante, car sous le suivi d'un Compagnon travaillant au sein de cette entreprise. Pour CLAUDE MONTEIL, responsable des Compagnons en Belgique[2], *«on ne se sert pas suffisamment de l'apprentissage en entreprise dans notre système éducatif traditionnel»*. Par ailleurs, une formation de base est dispensée dans une Maison des Compagnons afin que le jeune acquière les connaissances générales et techniques indispensables à l'exercice de son métier. La vie en communauté à la Maison contribue aussi à former son caractère et sa personnalité.

Après deux années de formation initiale, le jeune, s'il le souhaite, peut poursuivre sa formation par un perfectionnement fondé sur des expériences multiples en entreprises. A la base de ces expériences se trouve le voyage, en France ou à l'étranger. A ce stade de la formation, le régime de travail en entreprise est comparable à celui d'un ouvrier puisqu'il est de quarante heures par semaine. Des cours sont encore néanmoins dispensés par les Compagnons. Ils ont cependant lieu en soirée et le samedi. Au terme d'environ six mois, le stagiaire peut être reçu *Aspirant*. Cette étape est marquée par une cérémonie au cours de laquelle un certain rituel et symbolisme sont présents, s'inscrivant dans la culture profonde du métier et la gratification de l'individu.

Par le voyage, l'*Aspirant* a l'occasion de se former à des techniques diverses, à des cultures variées, voire à des langues différentes. Dès lors, de plus larges perspectives s'ouvrent à lui. Il est d'ailleurs demandé au jeune de changer d'entreprise tous les six mois approximativement. Il «change de ville», se rend dans des régions ou pays différents, de manière à acquérir une formation la plus large possible. Cinq à six années peuvent ainsi s'écouler avant que l'*Aspirant* puisse présenter son chef-d'oeuvre.

Il est alors reçu «Compagnon» au cours d'une cérémonie à laquelle l'ensemble des compagnons du métier sont conviés afin de le reconnaître comme un des leurs.

Le jeune peut à tout moment interrompre sa formation. En fait, 60% de ceux qui terminent leur apprentissage décident d'entreprendre un voyage pour se perfectionner.

A l'issue de la formation, chacun à la possibilité de prendre la voie professionnelle qui lui plaît le mieux. Le Compagnon devient alors sédentaire et peut transmettre à son tour ses connaissances aux jeunes.

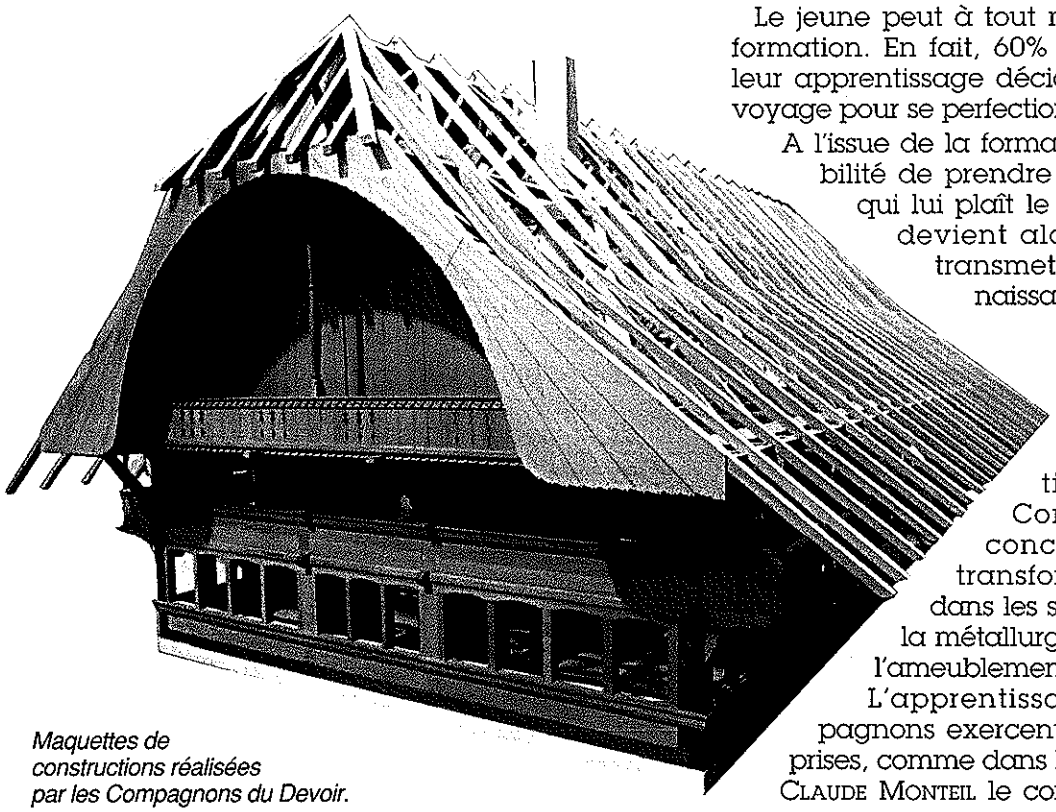

Maquettes de constructions réalisées par les Compagnons du Devoir.

Des Artisans recherchés

La vingtaine de métiers transmis par les Compagnons du Devoir concerne des activités de transformation de la matière dans les secteurs du bâtiment, de la métallurgie, de l'alimentation, de l'ameublement et du cuir.

L'apprentissage achevé, les Compagnons exercent dans les petites entreprises, comme dans les grandes industries. CLAUDE MONTEIL le confirme : *«Les demandes*

d'entreprises françaises désireuses d'engager des futurs Compagnons sont en nombre supérieur à celui des candidats. C'est essentiellement dans le secteur du bâtiment que les Compagnons sont les plus sollicités. Certaines entreprises ne recrutent d'ailleurs que via le Compagnonnage ou stipulent dans leurs offres d'emploi que le candidat doit répondre au critère d'une formation des Compagnons».

Actuellement, il y a quatre mille jeunes en formation initiale et en perfectionnement chez les Compagnons du Devoir. Ceux qui sont déjà insérés dans le milieu professionnel sont au nombre de douze mille.

L'Allemagne est le pays qui a le plus perçu les avantages d'une formation en alternance comme celle des Compagnons et qui en tire le plus grand parti. Avant la réunification, il y avait environ un million d'apprentis en Allemagne de l'Ouest (250.000 en France).

Dans notre pays, au vu des problèmes que génère l'enseignement tant sur le plan financier qu'éducatif, voire familial, n'eut-il pas été plus judicieux de proposer une formation technique moins scolaire, plus pratique, responsabilisante, valorisante et mieux considérée par l'ensemble de la société ? Pour CLAUDE MONTEIL, la réponse est affirmative. «*Je regrette*, dit-il, *qu'actuellement on cultive chez la jeunesse la peur de l'échec scolaire, et non la richesse de la réussite sur le plan humain et professionnel; tout simplement, parce qu'en règle générale on destine le jeune à des études supérieures. Une vision collective qui est préjudiciable pour les adolescents démotivés et pour la formation professionnelle qui serait plutôt choisie en dépit de cause*».

Les entreprises également n'auraient-elles pas dû montrer plus d'intérêt pour une formation en alternance entre l'école et l'entreprise?

«*Certainement*», répond CLAUDE MONTEIL, mais ajoute-t-il, «*certaines entreprises sont hostiles au mode de formation des Compagnons*».

Les réalisations des Compagnons dans la charpente et la construction en bois n'ont pourtant plus leurs lettres de noblesse à acquérir. L'exposition fut là aussi pour nous le rappeler.

La richesse du matériau «Bois»

Le bois est un matériau exceptionnel puisqu'il allie des qualités mécaniques à une facilité de mise en oeuvre. De plus, il s'agit d'une ressource renouvelable.

Il n'y a dès lors rien d'étonnant à ce qu'il fut utilisé très tôt par l'homme. Un grand nombre de constructions anciennes et spectaculaires furent érigées avec l'aide de Compagnons charpentiers. Ces ouvrages qui font partie de notre patrimoine, nécessitent un entretien de qualité qui respecte l'esprit originel. Les Compagnons revendiquent la maîtrise des techniques nécessaires à une telle restauration.

Actuellement, le bois est remis à l'honneur dans les constructions. Avec l'évolution des techniques issues d'une collaboration entre les utilisateurs et les chercheurs, les limites d'utilisation des poutres sont reculées. A cet égard, l'avènement du bois lamellé-collé est très significatif. La portée des poutres est considérablement augmentée, alors que leur formes peuvent être plus variées.

Comme les panneaux explicatifs de l'exposition de Libramont nous l'ont rappelé, le bois lamellé-collé est devenu un matériau de choix dans les ouvrages prestigieux liés à de grands événements comme les Jeux olympiques ou le Mondial de football.

Dans les habitations familiales, une large place est aussi consacrée au bois: escaliers, lucarnes, balcons...

Dans certains pays industrialisés, la construction de bâtiments à ossature bois connaît une expansion. Outre une valeur esthétique, les possibilités d'une isolation thermique et acoustique bien intégrée, ils ont l'avantage d'être rapidement érigés. Ils sont fiables et, contrairement à ce qu'on pourrait penser, les poutres présentent une bonne résistance au feu.

L'avenir du Bois

Comme les Compagnons du Devoir l'ont montré au travers des réalisations exposées, les utilisations du bois en construction peuvent être exceptionnelles tant sur le plan technique qu'esthétique. Elles invitent à la réflexion, à la concertation entre les acteurs de la filière bois et aux entreprises innovatrices dans le circuit de la transformation du bois.

Le bois, comme matériau renouvelable de qualité, a encore un avenir riche devant lui, particulièrement à notre époque où l'on recherche à renouer avec le passé et la nature. Plus qu'un appel au développement de la construction en bois, c'est toute la problématique de la transmission des connaissances liées à la tradition qui était exprimée à Libramont, et par là, l'interrogation sur l'avenir d'une société qui se détache de ses racines. ■

PHILIPPE NIHOUL

(1) *L'ASSOCIATION OUVRIERE DES COMPAGNONS DU DEVOIR DU TOUR DE FRANCE, 82, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 75180 Paris CEDEX 04.*

(2) *M. CLAUDE MONTEIL : ASSOCIATION OUVRIERE BELGE DES COMPAGNONS DU DEVOIR, 42 rue T'Kint - 1000 Bruxelles.*